



Accident sportif le 20 septembre 2015

Par **cg35**, le **08/07/2016 à 13:03**

bonjour,

le 20 septembre 2015 lors d'un match de foot loisir sous couvert d'une licence un joueur ma bouscule ce qui a entraîné ma chute dans son élan le joueur c'est déséquilibré et a également chuté et, et retombe sur mon genou

conséquences: opération du ligament, ablation d'un morceau de cartilage 90 jours d'arrêt de travail, une reconversion professionnelle et une perte de salaire.

je n'ai toujours pas de nouvelle de l'assurance je ne sais pas si mon genou est consolidé aux vues des douleurs quotidiennes je ne pense pas!!!

que dois-je faire je suis perdu

merci pour vos réponses

marc

Par **Visiteur**, le **08/07/2016 à 17:14**

Bonjour,

Pour moi, c'est à votre club de vous aider en intervenant auprès des instances supérieures et de l'assurance